



REUNION PEDT 2016-2017
COMITE DE PILOTAGE -n°1
COMPTE RENDU du Lundi 26 septembre 2016 à 18h30

Présents :

Pour la commune : Mmes GIROUD Régine Adjointe aux affaires sociales, SEMET Marie-José Adjointe aux affaires scolaires, MOLY-BERNIN Aurore Directrice du CCAS, CELIA Catherine Directrice du centre de loisirs municipal, MICOLAUD Agnès Référente pédagogique TAP, STOLL Delphine Référente administrative TAP.

Directrices des écoles: Mmes SALMON Céline (BOV M), HENRIQUES Estelle (MEN E), SAVARY Emeline (MEN M)

Représentants de parents d'élèves : Mmes REYNIER Delphine (BOV E), ROTH Isabelle (MEN E), BADARD Anne (BOV E), Mrs ROSSET Damien (MEN E), LAÏ Jean Michel (MEN M)

Absents excusés : Mr. BUSSY Christian Maire, Mmes VELLAY Laurence Inspectrice de l'E.N circonscription Dombes, BOCAUD Valérie Directrice générale des services, KERDOUDI Hadda Responsable du service scolaire, GULLING Marie-Laure (directrice BOV E), TARGHETTA Patricia (directrice KERG), METAYER Valérie Membre du CHSCT, Mrs BOSC Marc et CHARIGNON Stéphane Parents d'élèves (BOV E), M. PETIT (parent FCPE BO).

Absents : Mme BARGETZY Geneviève (directrice CDF), Mr BRAHIM David (Responsable Communication), Mr SOURDEVAL Philippe (Président O.M.S), Mme GUTIERREZ Karen (parent élèves CDF), Mme COLSON Cathia (parent d'élèves BOV M), Mme CARCONE Christelle (enseignante Menel E) et Mme BRAZIER-CHASSAGNE Elisabeth (parent d'élèves KERG), Mr BAPTISTE Didier (FCPE BOV P), Mmes MARGEZ Michèle et BARRAS Véronique (parents d'élèves Menel M).

Mme SEMET ouvre la séance en remerciant les personnes présentes, excuse les absents et rappelle l'ordre du jour :

- 1 Bilan de la rentrée TAP**
- 2 Budget TAP**

Elle donne ensuite la parole à **Mme MICOLAUD** qui expose la rentrée TAP en différents points :

- ❖ Situations sur les effectifs
- ❖ Etat des lieux sur les activités proposées aux enfants
- ❖ Communication (mise en place pour les TAP)
- ❖ Sécurité
- ❖ Remarque sur les situations dites "sur le fait"

1 BILAN DE LA RENTREE TAP

Tout d'abord, cette rentrée s'est passée avec moins d'appréhension, l'organisation était la même que l'année précédente, la collaboration avec les directrices des écoles et les différents services (scolaire et périscolaire) a permis une bonne organisation.

Nous avons effectué une réunion de rentrée le 31 août avec toute l'équipe d'animation, pour faire un rappel de l'organisation sur le terrain, la tenue des registres, la sécurité, les protocoles, le règlement intérieur, le matériel et l'exposition de fin d'année.

Chaque intervenant a un registre complet avec toutes les informations nécessaires et a été informé par mail des différents protocoles de sécurité pour chaque école.

❖ Situation sur les effectifs

Nombre d'enfants inscrits par école en comparaison avec l'année 2015/2016.

ECOLE	Eff 09/16	Eff 09/15	Eff 06/16
KERGOMARD	22	27	28
CHAMP DE FOIRE	94	78	80
BOVAGNE Maternelle	38	37	40
BOVAGNE Elémentaire	112	109	115
MENEL Maternelle	22	29	30
MENEL Elémentaire	67	66	69
TOTAL inscrits TAP	355(45.4%)	346(43.7%)	362
TOTAL enfants scolarisés	782	792	

Nous avons maintenu les groupes créés l'année dernière, un à l'école BOVAGNE E et un à l'école MENEL E et avons créé un groupe supplémentaire au CDF et à BOVAGNE M.A contrario nous avons enlevé un groupe à l'école KERGOMARD.

Au 1^{er} septembre nous avions 349 inscrits et à ce jour 355. Il y a eu 11 inscrits et 5 désinscrits (2 pour des raisons personnelles et 3 pour déménagement). Toutes les inscriptions ont été prises en compte à ce jour.

Nombre d'intervenants :

34 intervenants	
13	CCAS
10	Asso /club
8	Indépendants
3	Mairie

❖ Etat des lieux sur les activités proposées aux enfants

49 activités sont proposées aux enfants dont **17 nouvelles (en gras)** :

Anglais/Apiculture/Arts graphiques/ Arts plastiques/ Ateliers laine/ **Atelier mieux être(Sophrologie)/** /Activité Athlétiques/Athlétisme/**Ballon dans tous ses états/Base-ball/ Boule Lyonnaise/Chorale/**Confection de jeux/Conte et histoire en mouvement/Conte Théâtral/ Couture/Cuisine /**Découverte de l'Afrique/Découverte du Potager/Ouverture musicale/Echec/Espagnol/** Eveil musical/Escrime/Expression corporelle(danse)/Expression corporelle (éveil au yoga)/**Fil tendu/Fitness/Foot/Guitare/Initiation Arts/Jardinage/Journalisme/Marionnettes/Mini Hand/Mosaïque/Pétanque/Peinture sur soie/Poésie en mouvement/Rugby/Scrabble/Sport/Sports nouveaux(King-Ball, Flag, Crosses Québécoises, Sarbacanes)/** Sciences et nature/Sieste-Eveil/Théâtre/Théâtre d'Impro/Tennis/**Vannerie.**

Deux activités auront leur nom modifié ou complété :

- **Sophrologie = Atelier Mieux être**
- **Expression corporelle (Eveil au Yoga)**

Une nouvelle organisation a été mise en place concernant les activités : Marionnettes, Pétanque, Sciences et nature, Peinture sur soie.

Suite à la demande des intervenants, et à notre réflexion de mise en place, elles se déroulent sur 3h. L'échange d'activité pour l'enfant se fera au bout de 7 semaines.

Au bout d'un mois de rentrée, les intervenants sont confortés par leur choix et ont de très bons retours des enfants.

❖ Communication

La communication autour des inscriptions a bien fonctionné. Les familles ont eu plus d'un mois pour effectuer leurs inscriptions au Centre de Loisirs aux permanences habituelles du bureau. La date butoir était le 24 juin, jour de l'exposition. Celle-ci a permis de rendre compte de la variété des activités proposées sur les six écoles, de valoriser le travail des TAP (intervenants/enfants), d'apporter des précisions sur les activités et de favoriser les échanges avec les parents.

Mme Micolaud s'interroge sur la communication et les moyens de retour d'information aux parents suite aux réunions PEDT (par exemple, lors de l'exposition, des familles ont posé des

questions sur les points validés un mois plus tôt lors de la dernière réunion du Comité de Pilotage).

Les enfants ont eu leur planning annuel d'activités le 1^{er} jour des TAP.

Certains l'ont reçu incomplet au niveau de la deuxième et troisième période : Groupe 1(9 enfants), école maternelle Bovagne en raison de désistement d'intervenant. Nous sommes actuellement en recherche de personnel.

La nouvelle plaquette T.A.P va être distribuée aux familles très prochainement.

Le règlement intérieur a été modifié suite aux remarques de la dernière réunion où les familles étaient informées trop tardivement sur le comportement de leur enfant. Toutes les familles en ont connaissance à ce jour. A la demande de M ROSSET, le règlement intérieur sera transmis avec le compte rendu.

Les règles de vie ont été également réajustées avec les directrices d'écoles suite à notre passage de fin d'année dans les écoles. Les intervenants prennent le temps d'échanger avec les enfants sur ces documents.

❖ Sécurité

Une synthèse sur les mesures à prendre en cas d'intrusion, d'attentat a été remise aux intervenants complétant les protocoles d'évacuations et de confinement. Nous allons nous rapprocher des écoles afin de connaître leurs mesures.

Les intervenants ont également une liste détaillée des coordonnées de chacun, intervenants et équipe de direction pour se joindre rapidement en cas d'urgence.

Tous ces documents sont dans les portes vues des intervenants et leurs ont été adressés par mail afin qu'ils en prennent pleinement connaissance.

❖ Remarque sur les situations dites « sur le fait »

L'année dernière nous avons été confrontés à des situations "sur le fait":

- accueils d'enfants plâtrés, en béquilles, sans information au préalable des familles
- des dispenses de sport,
- des informations sur les adultes autorisés à venir récupérer l'enfant dans le cahier d'école.
- Deux dispenses de sport dans le même cas et des oublis d'information sur les personnes à venir récupérer l'enfant sont répertoriées à ce jour.

Mme MICOLAUD laisse la parole à Mme SEMET

En réponse à l'interrogation de **Mme MICOLAUD** sur la communication et les moyens de transmissions d'informations faites aux parents suite aux réunions PEDT, **Mme REYNIER** et **Mr ROSSET** prennent la parole.

Mme REYNIER précise que les informations ne sont pas automatiquement transmises aux parents, celles-ci sont données uniquement aux parents qui demandent un retour de la réunion PEDT.

Mr ROSSET confirme les dires de Mme REYNIER et ajoute à cela, qu'il est possible de mettre quelque chose en place pour assurer cette communication.

Mme REYNIER rappelle que la communication avec les parents est compliquée.

Mme SAVARY prend la parole à son tour et signale que le compte rendu PEDT est disponible sur le site de la Mairie. Elle propose que le compte rendu soit également disponible sur le site, que l'information soit signalée sur le panneau d'affichage des différentes écoles.

Mme HENRIQUES *s'interroge sur les informations que les parents n'auraient pas reçues.*

Mme MICOLAUD intervient en précisant que certains parents lui ont posé des questions concernant les choix des activités et la date des inscriptions.

Mme SEMET *demande alors, si d'autres questions sont à traiter.*

Mr ROSSET *demande pourquoi les informations concernant les fiches de renseignements ne sont pas centralisées et pourquoi celles-ci sont à remplir à chaque fois sur tous les documents concernant les inscriptions (centre de loisirs et service scolaire).*

Mme SEMET répond que les personnes amenées à récupérer les enfants ne sont pas forcément les mêmes suivant les temps d'activités. **Mme CELIA** ajoute que c'est une obligation réglementaire que d'avoir ces documents sur chaque service.

Mme SEMET demande s'il y a d'éventuels retours après ce premier mois d'activités TAP.

Mr ROSSET lui répond que les retours sont assez positifs. Les enfants sont très contents. **Mme BADARD** ajoute que les enfants ne font pas les mêmes activités ce qui est très bien. **Mme REYNIER** signale que certains enfants participent aux mêmes activités que l'année passée. **Mme MICOLAUD** précise qu'il a été demandé aux intervenants de proposer un nouveau projet pédagogique lorsqu'une même activité est proposée sur le même groupe scolaire que l'année précédente.

Mme BADARD s'interroge sur la pratique de l'espagnol en maternelle, si l'activité est bien adaptée à cette tranche d'âge.

Mme SAVARY rappelle que plus les apprentissages sont réalisés tôt plus les enfants vont avoir des facilités et qu'il est bien dommage que les langues ne soient amenées qu'à partir du collège. **Mme SALMON** ajoute que cette activité est à voir comme une activité culturelle. **Mme Micolaud** termine en précisant que cette activité est très interactive et adaptée à chaque classe d'âge. Elle est encadrée par des intervenants expérimentés qui ont déjà travaillé avec des enfants.

Mme SAVARY demande si les intervenants prennent toujours le temps de faire un temps calme aux moyennes et grandes sections, avant de commencer les activités.

Mme MICOLAUD explique qu'il est prévu en début d'après-midi un temps de sieste pour les tous petits et de repos ou calme pour les plus grands.

Mme SEMET interroge les écoles concernant le changement de jour TAP.

Mme SAVARY constate que les enfants sont beaucoup plus fatigués en ayant les TAP le vendredi et préfère largement un jour dans la semaine ce qui permettait aux enfants d'avoir une coupure. Elle *s'interroge sur la fatigue des enfants le vendredi et si nous avons des retours des intervenants à ce sujet.* **Mme MICOLAUD** répond à cela qu'à ce jour, nous n'avons pas plus de fatigue le vendredi que les autres jours.

Mme SAVARY revient sur l'exposition qui a lieu courant juin et demande s'il sera possible qu'elle soit visible dès le matin afin que les enfants puissent venir la voir? **Mme CELIA** précise qu'il faudra tenir compte des autres services qui utilisent les locaux du centre de loisirs notamment le Relais Assistantes Maternelles, la cantine et l'accueil périscolaire.

2 BUDGET TAP

Mme CELIA prend la parole pour développer le bilan financier TAP en indiquant :

Le total des dépenses soit **95 151.26€**.

Le total des produits soit **95 151.26€** et informe sur les sommes perçues pour cette activité :

-participation des familles soit **32372.00€**

-prestation de service CAF pour 362 enfants inscrits au TAP soit **20329.92€**

-dotation d'état pour 781 enfants inscrits sur les écoles publiques de la commune soit **39050.00€**

Elle rappelle que malgré les aides de l'Etat et la participation des familles, pour équilibrer le budget, la Commune participe à hauteur de **9,40€** par enfant.

Mme SEMET rappelle que la dotation de la CAF est revue chaque année, que l'Etat s'est engagé pour trois ans et que nous ne connaissons pas à ce jour les aides qui nous seront versées pour 2017-2018.

La question se pose alors sur une éventuelle augmentation du tarif TAP

Mme BADARD demande si toutes les communes perçoivent le même montant de dotation. **Mme SEMET** répond que certaines communes bénéficient de 30€ supplémentaire car ce sont des communes rurales.

Le débat étant clos, la séance est levée à 19h45.

La prochaine réunion du comité de pilotage aura lieu le lundi 13 Mars 2017 à 18h30.